

Complément au compte-rendu du CM du 13 décembre 2018

Vœu contre la fusion entre les Missions Locales et Pôle Emploi

Après la présentation de la Mission Locale, compte-rendu des échanges avec les conseillers municipaux lors de la suspension de séance :

Cyril Kretzschmar :

Mme la directrice, bonsoir. Nous sommes très heureux de vous retrouver enfin visible ! La visibilité c'est celle qu'a eu la mission locale dans ce conseil pendant 4 ans, puisqu'on a demandé à notre collègue qui siège au conseil d'administration, Olivier Laverlochère, de temps en temps de s'inquiéter de la mission locale. Il faut attendre aujourd'hui pour le faire, c'est quand même un peu dommage. Il a dû confondre entre présidence et direction parce que vous êtes la Directrice et pas la Présidente du syndicat. Ça aurait été intéressant que le président soit venu ce soir surtout par rapport à la teneur du qui vous expose à un point politique qui n'est pas vôtre Mme la directrice. On est très heureux que vous nous parliez techniquement du sujet.

Maintenant j'aurais une question technique qui pourrait contribuer au débat. Quel est aujourd'hui la proportion dans les financements de la mission locale entre l'Etat, la commune, les autres communes, les autres financeurs et comment cette répartition des financements a évolué depuis 2014 ?

La Directrice :

Alors, la répartition des financements de la mission locale c'est 1/3 Etat, 1/3 Région, 1/3 collectivité locale. Ce poids a toujours été maintenu. Nous avons une augmentation du budget du côté de l'Etat dans la mesure où nous avons un dispositif spécifique qui est la garantie jeune. Je ne vous en ai pas parlé, c'est peut-être un tort. Je vais peut-être vous dire ce qu'est la garantie jeune. C'est un dispositif qui existe sur le territoire depuis 2016. Ce dispositif s'adresse aux jeunes dont les parents ne sont pas imposables et nous avons un accompagnement renforcé pour ces jeunes-là, nous les accompagnons pendant 1 mois de manière intensive à la mission locale. Ils viennent tous les jours. Nous les outillons avec un maximum d'outils et pendant 1 an ils ont obligation de se rendre 1 fois par semaine à la mission locale pour justement suivre leur accès à l'emploi. En contrepartie ils perçoivent une allocation de 484€. 19 jeunes de Francheville ont déjà bénéficié de la garantie jeune.

Odile Dumont :

Donc, moi je rejoins le fait que ces dernières années on a surtout parlé de la mission locale par rapport au financement des communes et que pendant quelques années on n'a pas eu notre bilan des jeunes de Francheville donc si le vœu, très politique, qui est proposé ce soir permet de parler de la mission locale j'en suis très heureuse. J'en suis d'autant plus heureuse que dans ma vie, parallèle à ma vie d'élue, je travaille avec les missions locales. Il faut savoir que sur les territoires on a un partenariat entre les différents établissements de formation, que ce soit formation initiale scolaire, formation par apprentissage, formation professionnelle, les missions locales, les bureaux information jeunesse, je vais vous dispenser de tous les acronymes possibles et imaginables à destination des jeunes parce que la liste serait hyper longue mais ce sont tous des partenaires qui doivent travailler ensemble et se rassembler. Et là c'est un autre aspect politique des choses et c'est une possible mutualisation ou fusion pôle emploi – mission locale, c'est qu'il faut penser à la réforme du 1^{er} janvier 2019 sur la loi de choisir son avenir professionnel. Donc là-dedans on a toute la formation des jeunes et tous les partenaires doivent travailler ensemble. On va accompagner les jeunes cette fois-ci de 16 ans jusqu'à 30 ans pour

l'apprentissage. Donc, on gagne quelques années c'est-à-dire quelqu'un qui s'enquille à la mission locale avec peut avoir un parcours tortueux, quand on arrive à essayer de leur dire ben ça y est t'as trouvé ta voie, on va te trouver un apprentissage et qu'il a 25 ans et demi, le temps de trouver l'apprentissage on est, ah zut il a 26 ans et 1 mois, et ben la porte de l'apprentissage se ferme. Donc il y a des portes d'apprentissage vont se rouvrir. Donc je pense que ce soir il faut aller bien au-delà du vœu qui est proposé et penser formation, penser à ces jeunes qu'on accompagne, alors certes sur la formation, et puis tous les autres aspects avec tous les partenaires. L'orientation c'est effectivement l'affaire de la mission locale mais c'est l'affaire des établissements scolaires et des CIO. Les CIO il y a une réforme aussi dessus, les Centres d'Information et d'Orientation des jeunes. Donc, je pense qu'il y a un chantier qui s'ouvre qui est largement au-delà du vœu de ce soir. Et moi, j'attire votre attention là-dessus, les premiers éléments de la loi, les premiers décrets sont sortis, il faut regarder ce qui se passe là, cette fameuse loi, la loi de choisir son avenir professionnel qui s'adresse à toute personne qui n'est pas diplômée, qui peut être diplômée par toutes les voies de formation possible et imaginable. Voilà ce que j'avais à dire ce soir.

Cyril Kretzschmar :

Merci, vous avez précisé Mme la directrice, dans les dernières années, que la dotation de l'Etat a augmenté. Qu'en est-il de la dotation des communes, en particulier de la nôtre et de la Région ?

La Directrice :

Alors, en fait, le fonctionnement sur le financement des missions locales, pour ce qui concerne la nôtre au niveau des communes, il a toujours été, depuis je dirais l'origine, basée sur 2 critères :

- Le 1^{er} critère, c'est le nombre d'habitants de la commune
- Le 2^{ème} critère, se sont le nombre de jeunes suivis dans la commune

Donc ce critère existe toujours, nous sommes en train de réfléchir avec le conseil d'administration sur le fait de modifier ce critère qui n'était pas sécurisant pour la mission locale puisque ça engendrait des oscillations assez importantes d'une année sur l'autre et ça ne permettait pas une stabilité. Aujourd'hui on se rend compte que si nous gardons, et c'est là-dessus que le conseil d'administration s'est positionné, si nous ne gardons que le financement au nombre d'habitant cela permet de rester à budget constant ce qui est plus intéressant pour la commune et plus intéressant pour la mission locale puisque la mission locale a ainsi la possibilité d'avoir un budget visible et lisible tous les ans. Pour ce qui est des 2 autres gros financeurs qui sont l'Etat et la Région, un travail a été mené par les services de l'Etat et les services de la Région afin de travailler sur ce qui est de notre performance. Alors c'est pour nous un nouvel exercice puisque en fait d'une année sur l'autre nous n'aurons pas le même budget tant sur les budgets régionaux que les budgets de l'Etat dans la mesure où nous sommes comparés d'une mission locale à une autre et les missions locales qui ont les moins bons résultats perdront les financements qui iront en direction des missions locales qui auront les meilleurs résultats. Donc nous sommes bien sur du management de la performance.

Michel Rantonnet :

Merci pour la clarté de toutes vos réponses. Donc y'a pas d'autres questions ?

Odile Dumont :

J'aimerais quand même revenir. Pour l'instant il y'a un potentiel projet de fusion mais on n'a rien de très précis sur comment se ferait la fusion, si elle se fait d'abord, comment elle se fera ... moi à ma connaissance je n'ai pas des éléments très précis sur cette potentielle fusion.

La Directrice :

Aujourd'hui, effectivement, il n'y a pas de calendrier. Il y a effectivement une note qui a été émise par l'Etat et Pôle emploi et l'objectif de cette note était de dire que les directeurs territoriaux de Pôle Emploi devraient aller démarcher les Maires afin que les Maires décident de quitter la mission locale pour rentrer dans l'expérimentation, l'initiative, on offrait aux maires l'initiative de faire ça. C'est la

raison pour laquelle de nombreuses communes, ce qui a été le cas par exemple de la Métropole de Lyon et aussi du Conseil Régional, ont souhaité faire un vœu pour dire qu'ils ne souhaitent pas que cette expérimentation aille plus avant, puisqu'effectivement aujourd'hui on veut faire porter la responsabilité aux maires pour que ce soient eux qui décident de rentrer dans l'expérimentation. Et une fois qu'on aura des maires qui accepteront de rentrer dans l'expérimentation on décidera ensuite de comment ça se passe. Il n'y a pas d'autres choses plus précises que ça.

Odile Dumont :

Vu l'explication technique de Mme la directrice, est-ce qu'on n'aurait pas à se positionner : la ville de Francheville refuse de rentrer dans l'expérimentation ou demande des précisions. On n'a pas beaucoup d'éléments pour Francheville finalement. D'un autre côté quand il y a une demande, ça serait bien qu'on se positionne plutôt sur un refus de Francheville de rentrer dans une expérimentation qui nous sorte de la mission locale. Moi je serais beaucoup plus favorable à faire un vote de ce type ou une clarification des moyens. Sauf à ce que M. Laverlochère nous en dise plus sur la potentielle fusion.

Olivier Laverlochère :

Non y'a pas d'élément complémentaire. On n'a pas de connaissance particulière sur les expérimentations. Le vœu, on peut débattre de sémantique ..., le vœu il est clair, c'est : la commune de Francheville demande au gouvernement de clarifier ses intentions. Aujourd'hui, on a la sensation d'avoir un dispositif qui fonctionne, qui fonctionne très bien, en tout cas en ce qui concerne notre mission locale et donc à partir de là on n'a pas envie d'aller dans le noir, d'aller dans l'inconnu alors qu'on n'a aucun gage de meilleur service, de continuité de service. Au contraire, on a quelque part une centralisation des moyens financiers sans savoir effectivement ce que le Maire pourra garder, je dirais, en fléchage pour des actions locales au bénéfice des jeunes de la commune.

Odile Dumont :

On a eu des explications par rapport à ce vœu, pourquoi le présenter dans ce conseil à ce moment-là, vœu présenté par le groupe Francheville autrement, à ce moment-là, présentons-le par : vœu présenté par la commune de Francheville au conseil municipal de Francheville, ça me paraît beaucoup plus vu que ce qui nous a été dit ce soir.

René Lambert :

et qu'on participe à la rédaction

Je vous propose un moratoire sur ce vœu, qu'on le prépare sérieusement et puis qu'on le rédige ensemble et à ce moment-là on sera d'accord.

Michel Rantonnet

On va peut-être arrêter un débat politique

Odile Dumont

Non c'est technique

Michel Rantonnet

Monsieur Kretschmar finissait vos questions

Cyril Kretschmar :

Je m'associerai avec plaisir à ce vœu si je comprenais quel est son enjeu. Quand j'entends Olivier Laverlochère j'entends parler d'une position dans la commune, quand j'entends parler la Région c'est de la question de son rôle dans la mission locale. Donc, impossible de mélanger les positions entre les partenaires régionaux et locaux, donc on parle de quoi là ? On parle du rôle de la Région et de la DIRECCTE ou on parle du rôle des communes à l'intérieur des missions locales. Je trouve que dans ce

vote on donne la part belle à la Région Auvergne Rhône-Alpes qui à ma connaissance n'a pas augmenté ses dotations en matière de soutien aux missions locales. La Région veut s'inscrire dans un processus de performance, pourquoi pas ? C'est intéressant mais j'aimerais en savoir beaucoup plus par rapport à l'efficacité de son soutien au regard de l'insertion des jeunes. Donc en l'état, moi je ne m'associerai pas à ce vœu en tout cas.

René Lambert :

Simplement, je crois qu'on gagnerait à la fois en efficacité et en crédibilité si premièrement le vœu avait été préparé par l'ensemble des groupes du conseil municipal avec un état des lieux, un considérant et puis une formulation de vœu. Deuxième chose, il faudrait que le vœu soit présenté par la commune elle-même et pas par un groupe politique de la commune. Donc ça c'est parfaitement possible. Je vous ai dit tout à l'heure, en boutade, « moratoire », en fait c'était simplement une petite pierre dans le jardin, mais simplement renvoyer au prochain conseil, y'a pas une urgence particulière pour ce vœu, on en prend tous connaissance ; s'il y avait une urgence M. Laverlochère l'aurait indiqué, tel n'est pas le cas donc on prend le temps de la réflexion et au prochain conseil on prend un vœu ensemble avec l'ensemble des partis de notre assemblée.

Olivier Laverlochère :

Ecoutez, chacun a le droit de penser ce qu'il souhaite, je crois que les choses sont claires. Il y a une proposition de vœu de la part du groupe « Francheville autrement ». Moi je souhaitais effectivement m'y associer et témoigner très clairement sur ce que je vis régulièrement et ce que l'on partage lorsque l'on se rencontre au niveau du conseil d'administration. Après, ce que je pourrais rajouter, mais ça ne répond pas directement à votre question mais je tiens à le dire. Tout à l'heure il a été question de partenariat entre les différents acteurs donc je vais simplement dire, à la place de Mme Quiblier qui n'est pas là ce soir, qu'il y a un fonctionnement régulier et efficace entre les différents services de la Mairie et de Madame Delphine SERRA qui assure les permanences de la mission locale à Francheville. Je tiens simplement à le rajouter puisque j'ai cru comprendre qu'il y avait des doutes de ce côté-là. En tout cas, pour moi, ça ne change pas le contenu du vœu qui est proposé tel quel et je crois que ce soir le témoignage, et vous avez eu raison de me reprendre, de la directrice de la mission locale nous démontre qu'il y a un certain nombre de résultats et quand on parle du gain pour Francheville, et du gain pour les franchevillois et pour les jeunes franchevillois je crois que c'est ça l'essentiel.

Michel Rantonnet :

Très bien. Donc je reprends la main car il faut qu'on passe à d'autres sujets de l'ordre du jour, le conseil n'est pas fini. En l'absence d'Isabelle Quiblier comme vient de le souligner Olivier Laverlochère, je dirais que ce vœu part quand même d'une intention qui apporterait une perte de proximité, ça c'est parfaitement clair avec la fusion et le soutien à l'emploi des jeunes que le CCAS et d'autres acteurs ne peuvent pas le faire tous seuls. Ça c'est un premier point. Maintenant réponse à M. Lambert, je tiens à dire que dans le fonctionnement de notre institution il y a une conférence des présidents à laquelle votre président de groupe a participé et à laquelle il n'a rien dit quand on lui a proposé ce vœu. Déjà pour ces 2 raisons on va le maintenir en l'état parce qu'il y a une raison de calendrier, et donc je mets ce vœu aux voix, qui vote contre, qui s'abstient, qui vote pour.